



Photo : B. Du grain / ONF



FORÊT
CANDIDATE

Tronçais, Forêt d'Exception® Contrat de projet 2017 - 2021



Agence territoriale Berry-Bourbonnais



Table des matières

Avant propos	4
Tronçais, territoire engagé dans la démarche « Forêt d'Exception® »	4
Le contrat de projet, des actions définies dans le cadre d'une concertation	5
Les enjeux et les orientations stratégiques.....	6
Tronçais, Chênaie Prestige	6
Tronçais : trois orientations stratégiques.....	6
Les actions	7
Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire	
Fiche action n°1 Futaie Buffévent : un site pour magnifier l'histoire de la forêt, de la sylviculture, de ses produits	8
Fiche action n°2 Travaux d'aménagement de certains sites d'accueil du public.....	9
Fiche action n°3 Elaboration et mise en œuvre d'un plan de circulation concerté.....	10
Fiche action n°4 Gestion de la signalétique et des itinéraires balisés en forêt	11
Fiche action n°5 Communication sur « la vie de la forêt de Tronçais »	12
Fiche action n°6 Animations et évènements pour mieux faire connaître la forêt de Tronçais	13
Fiche action n°7 Animation de la démarche « Forêt d'Exception® »	14
Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique	
Fiche action n°8 Etude et mise en œuvre du plan de paysage	15
Fiche action n°9 Connaissance et préservation du patrimoine historique et archéologique.....	16
Fiche action n°10 Gérer et protéger les arbres remarquables.....	17
Fiche action n°11 Plan de gestion des réserves biologiques.....	18
Fiche action n°12 Protection des espèces patrimoniales.....	19
Fiche action n°13 Connaissance et gestion des milieux écologiques particuliers.....	20
Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception	
Fiche action n°14 Communication sur « Tronçais, un terroir et un bois d'œuvre de renommée internationale » .	21
Fiche action n°15 Mieux connaître les chênes de Tronçais : recherche sur la génétique des chênes	22
Fiche action n°16 De nouvelles données forestières grâce au LiDAR.....	23
Fiche action n°17 Suivi de l'état sanitaire, gestion adaptée au dépérissement de la forêt.....	24
Fiche action n°18 Suivi des grands animaux et de leur impact sur le milieu	25
Fiche action n°19 Identification et suivi des espèces invasives	26
Fiche action n°20 Conservation du bois mort dans l'écosystème.....	27
Plan de financement	28
Contrat de projet 2017 – 2021	30
Annexe – liste des abréviations.....	33

Avant propos

Tronçais, territoire engagé dans la démarche « Forêt d'Exception® »

En 2010, le patrimoine aux valeurs particulièrement affirmées a valu à la forêt de Tronçais d'être sélectionnée pour faire partie des forêts candidates au label Forêt d'Exception®. Tronçais présente des futaies remarquables. Elle produit du bois de grande qualité dont la renommée dépasse le cadre local et même national. L'ancienneté de la forêt et de sa gestion sont des atouts primordiaux pour la biodiversité (cycles longs, essences autochtones). Le public est attiré par les peuplements emblématiques de vieilles futaies de chênes et par les étangs. Elle représente une histoire sylvicole des futaies de chênes âgés. Elle comporte également un riche patrimoine historique et culturel.

Le label « Forêt d'Exception® » distingue un projet territorial rassemblant des acteurs locaux engagés dans une démarche d'excellence.

L'obtention du label passe par trois étapes de travail et de concertation :

- Le protocole d'accord. Signé en 2012 pour Tronçais, il marque la volonté des acteurs du territoire de s'engager dans la démarche concertée vers le label. Les partenaires se sont engagés à œuvrer ensemble dans le cadre des orientations principales suivantes : améliorer les conditions d'accueil du public, consolider la connaissance du patrimoine naturel et culturel, assurer sa préservation et sa mise en valeur, communiquer en direction du public au bénéfice d'une meilleure compréhension du milieu forestier dans ses différentes composantes.
- Le contrat de projet (présent document). Il précise les enjeux stratégiques sur la forêt, et les actions concertées que les acteurs locaux souhaitent voir mettre en œuvre ;
- Le dossier de candidature au label. Il permettra au Comité de Pilotage (COFIL) de « Tronçais, Forêt d'Exception » de porter officiellement sa candidature au label, en explicitant auprès du Comité National d'Orientation (CNO) la démarche d'excellence menée sur la forêt et avec l'ensemble des acteurs locaux.

Le contrat de projet, des actions définies dans le cadre d'une concertation

Pour aboutir au présent document, des groupes de travail thématiques se sont réunis pour définir un ensemble d'actions à mener. Les fiches-actions qui en sont issues ont été présentées en février 2014 devant le comité de pilotage, qui en a validé le principe. Une phase de consultation formelle entre 2015 et 2016 a permis de les achever.

Pendant cette période, en accord avec les partenaires du projet et notamment les membres du COPIL, trois actions phares ont été engagées :

- l'élaboration du schéma d'accueil du public, traduction de la stratégie voulue sur le territoire forestier, dont l'étude a abouti en septembre 2016. Sa mise en œuvre se décline dans le contrat de projet (Cf. fiches actions n°1 et 2) ;
- Le vol LiDAR réalisé en mars 2016, dont les résultats seront doubles : mieux connaître les richesses archéologiques de la forêt (Cf. fiche action n°9) ; développer des données forestières nouvelles (Cf. fiche action n°16) ;
- Le plan paysage. Cette étude menée de 2014 à 2016 a permis de révéler un diagnostic, de dégager des enjeux et de définir un plan d'actions (Cf. fiche action n°8).

Le Contrat de Projet a été enrichi d'une orientation stratégique complémentaire : Tronçais, une sylviculture d'excellence pour des bois de tonnellerie d'exception en France et dans le Monde. Cette orientation stratégique transverse a pour ambition de magnifier la conduite des peuplements de chênes, le bois produit et de distinguer Tronçais parmi les projets labélisés « Forêt d'Exception® ».

Etape nécessaire avant la constitution du dossier de labellisation Forêt d'Exception, le présent contrat de projet est le fruit du dialogue et la promesse d'une meilleure réponse aux attentes des citoyens dans les différentes fonctions de la forêt, et ce dans le respect des valeurs de la Charte nationale Forêt d'Exception®.

Les enjeux et les orientations stratégiques

Tronçais, Chênaie Prestige

Tronçais représente un témoin de l'histoire de la sylviculture française de futaie régulière de chênes. Elle constitue un patrimoine important, à la source de plusieurs richesses :

- Patrimoine forestier, source d'une richesse économique : la renommée des bois de la forêt de Tronçais dépasse les frontières nationales
- Patrimoine écologique, source d'une biodiversité importante : les vieilles futaies de chênes couplées aux autres faciès de la forêt conduisent à une biodiversité importante
- Patrimoine culturel et historique, source de développement local : la renommée de Tronçais est un facteur d'attractivité touristique indéniable pour le territoire

Tronçais : trois orientations stratégiques

Le projet défini a pour objectif d'assurer une gestion durable et multifonctionnelle de Tronçais. En effet, l'enjeu global est de garantir le maintien d'un équilibre entre les fonctions environnementales, sociales et économiques de la forêt.

Ainsi, l'objectif général est de préserver et mettre en valeur les patrimoines naturels, historiques et sylvicoles du terroir forestier de Tronçais, tout en développant une production d'un bois de qualité, à la renommée internationale. Les orientations stratégiques qui en découlent sont les suivantes :

- Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire. Cette orientation regroupe les actions relatives à une valorisation du patrimoine sylvicole, naturel, culturel de Tronçais et de son territoire envers le public local ou touristique. Les projets regroupent les actions d'aménagements du public en forêt, mais aussi la signalétique et les itinéraires balisés, la communication, le plan de circulation et l'animation de la démarche « Forêt d'Exception »
- Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique. Cette orientation comprend l'ensemble des actions de gestion sur le domaine forestier et sur ses éléments déterminants en matière de patrimoine. On y retrouve donc les actions relatives au plan paysage, le travail d'amélioration des connaissances et de préservation du patrimoine historique et archéologique, le plan de gestion des arbres remarquables, celui des réserves biologiques, les actions relatives aux espèces patrimoniales et aux milieux particuliers.
- Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception. Cette orientation englobe les projets d'expérimentations et les projets d'actions qui peuvent constituer demain des références nouvelles pour d'autres forêts en France. On y trouve donc les actions relatives au LiDAR, au suivi de l'état sanitaire des peuplements, à celui des espèces invasives, aux travaux de recherche sur la génétique des chênes...

Les actions

Les orientations stratégiques se déclinent en actions qui sont précisées dans les fiches suivantes.

Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire

Fiche action n°1	Futaie Buffévent : un site pour magnifier l'histoire de la forêt, de la sylviculture, de ses produits	8
Fiche action n°2	Travaux d'aménagement de certains sites d'accueil du public.....	9
Fiche action n°3	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de circulation concerté.....	10
Fiche action n°4	Gestion de la signalétique et des itinéraires balisés en forêt	11
Fiche action n°5	Communication sur « la vie de la forêt de Tronçais »	12
Fiche action n°6	Animations et événements pour mieux faire connaître la forêt de Tronçais	13
Fiche action n°7	Animation de la démarche « Forêt d'Exception® »	14

Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique

Fiche action n°8	Etude et mise en œuvre du plan de paysage	15
Fiche action n°9	Connaissance et préservation du patrimoine historique et archéologique.....	16
Fiche action n°10	Gérer et protéger les arbres remarquables.....	17
Fiche action n°11	Plan de gestion des réserves biologiques.....	18
Fiche action n°12	Protection des espèces patrimoniales.....	19
Fiche action n°13	Connaissance et gestion des milieux écologiques particuliers.....	20

Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception

Fiche action n°14	Communication sur « Tronçais, un terroir et un bois d'œuvre de renommée internationale » .	21
Fiche action n°15	Mieux connaître les chênes de Tronçais : recherche sur la génétique des chênes	22
Fiche action n°16	De nouvelles données forestières grâce au LiDAR.....	23
Fiche action n°17	Suivi de l'état sanitaire, gestion adaptée au dépérissement de la forêt.....	24
Fiche action n°18	Suivi des grands animaux et de leur impact sur le milieu	25
Fiche action n°19	Identification et suivi des espèces invasives	26
Fiche action n°20	Conservation du bois mort dans l'écosystème.....	27

Fiche action n°1

Futaie Buffévent : un site pour magnifier l'histoire de la forêt, de la sylviculture, de ses produits

Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire



Futaie Buffévent – Timothée De Ferrières (ONF)

OBJECTIF

Disposer d'un équipement dédié à l'accueil du public, utile à une meilleure connaissance de la sylviculture, de l'histoire de la forêt, de la qualité exceptionnelle du bois produit.

DESCRIPTION

Dans le schéma d'accueil du public, la futaie de Buffévent (ou Colbert 2) constitue un des sites majeurs. L'aménagement de ce site reste à développer. Outre la succession à la célèbre futaie Colbert de Tronçais, les thèmes véhiculés sur le site doivent intégrer l'histoire de la forêt, de la sylviculture et de ses produits.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Aménagement de la futaie Buffévent	ONF	SAFT, communauté de communes, acteurs de la filière bois	Futaie Buffévent aménagée

Fiche action n°2

Travaux d'aménagement de certains sites d'accueil du public

Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire



Aire d'accueil à l'étang de Saint Bonnet – Alain Blumet, ONF

OBJECTIF

Accueillir le public sur des sites agréables et faciles d'accès.

DESCRIPTION

Le programme d'actions complet est défini dans le schéma d'accueil. Cette fiche action correspond donc à la mise en œuvre d'une partie du schéma d'accueil. La démarche engagée en 2013-2014 a permis d'identifier cinq pôles principaux pour l'accueil du public en forêt (Cf. COPIL du 5 avril 2013 et du 3 février 2014) :

- Etang de St Bonnet
- Etang de Pirot
- Rond de la Cave
- Rond Thiolais
- Futaie Buffévent. Cette futaie doit succéder à la futaie Colbert. Elle nécessite des aménagements pour amener le public à découvrir le patrimoine naturel exceptionnel de la forêt, mais aussi le patrimoine culturel de la forêt (sylviculture, histoire, etc.)

Le schéma d'accueil propose les aménagements prévus pour chacun des sites. La mise en œuvre des aménagements nécessitera une concertation pour chaque pôle, afin de préciser les équipements les plus pertinents à concrétiser.

Au-delà du schéma d'accueil, un projet potentiel d'envergure mérite d'être réfléchi sur le site des Forges de Tronçais, pour valoriser le savoir-faire forestier et la transformation du bois.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Programme d'actions défini dans le schéma d'accueil	Selon projets	Selon projets (ONF et communauté de communes dans tous les projets)	Tableau de suivi du plan d'actions du schéma d'accueil
Site des Forges de Tronçais : projet de valorisation	Communauté de communes	A préciser selon projet qui sera défini	Cf. réunions relatives au projet

Fiche action n°3

Elaboration et mise en œuvre d'un plan de circulation concerté

Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire



Route forestière – Alain Blumet, ONF

OBJECTIF

Gérer les conflits d'usage entre les différentes fonctions de la forêt : production de bois, accueil du public, protection de l'environnement.

DESCRIPTION

Les routes forestières ont été ou sont créées pour améliorer l'accès à la ressource en bois. La forêt domaniale de Tronçais compte environ 180 km de routes forestières (routes empierrées et revêtues). Au sein de ce linéaire, environ 60 km sont ouverts à la circulation publique motorisée. Cette ouverture constitue une fonction supplémentaire et dérogoire dévolue aux routes forestières.

Dans le cadre de sa politique environnementale et d'accueil du public, l'ONF favorise les modes de « circulation douce » et souhaite réduire la circulation publique motorisée dans les forêts domaniales. Seuls certains enjeux justifient l'ouverture d'une route à la circulation publique motorisée : enjeu d'accès à des sites importants pour l'accueil du public ; enjeu de transit local car la route forestière est située dans un massif peu parcouru par les routes publiques.

L'action prévue correspond donc à l'actualisation du plan de circulation. Ce plan nécessite d'être établi en concertation entre l'ONF et les acteurs du territoire, en particulier les communes et la communauté de communes. Il prendra en compte les enjeux du schéma d'accueil. Cette démarche devrait également permettre de préciser les modalités financières relatives à l'entretien des routes forestières ouvertes. Enfin, ce plan devra intégrer la mise en place de dispositifs spéciaux en période de pointe (brame, champignons)

MISE EN ŒUVRE

Action	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Plan de circulation	ONF	. Communes, acteurs concernés par les routes forestières ouvertes . Communauté de communes (compétence technique et financière)	Carte des routes en forêt domaniale de Tronçais.

Fiche action n°4 **Gestion de la signalétique et des itinéraires balisés en forêt**

Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire



Panneau d'entrée de la forêt domaniale - Alain Blumet, ONF

OBJECTIF

Proposer des itinéraires clairs.

DESCRIPTION

Le programme d'actions plus complet est défini dans le schéma d'accueil. Cette fiche action correspond donc à la mise en œuvre d'une partie du schéma d'accueil.

De façon globale, les itinéraires balisés représentent l'ensemble de la signalétique nécessaire pour s'orienter, ce qui comprend :

- La signalétique routière. Elle permet d'accéder à un site en forêt, depuis les routes publiques jusqu'aux sites d'accueil en forêt (en passant par des routes forestières si nécessaire). Elle nécessite d'être claire et adaptée pour le public. Les gestionnaires des routes publiques (le Conseil Départemental de l'Allier et la Communauté de Communes) seront donc associés à cette réflexion.
- La signalétique d'accueil et d'orientation. On peut distinguer :
 - o La signalétique sur les sites d'accueil du public (Cf. fiche action n°9)
 - o La signalétique des itinéraires pédestres, cyclistes, équestres.

Ces circuits sont souvent multiples. Dans un premier temps, il est nécessaire d'établir un état des lieux clair des circuits existants (pilotage possible par le Conseil Départemental, dans le cadre du PDESI). Ensuite, il faut définir les circuits à maintenir ou à créer. Enfin, il est nécessaire de débaliser les sentiers abandonnés et de conventionner l'entretien des itinéraires maintenus.

L'entretien des sentiers nécessitera de clarifier les responsabilités des acteurs. Les types de sentiers sont divers : chemins GR en rouge et blanc à voir avec la CDRP ; sentiers cavaliers balisés également utilisés comme sentiers VTT, à voir avec la FFCT ; sentiers de Petite Randonnée PR en jaune à voir avec la communauté de communes ; véloroute Montluçon-Tronçais ; etc.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Programme d'actions défini dans le schéma d'accueil	Selon projets	Selon projets	Tableau de suivi du plan d'actions du schéma d'accueil

Fiche action n°5 Communication sur « la vie de la forêt de Tronçais »

Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire

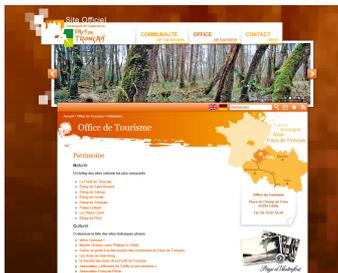


Image du site officiel de l'office du tourisme du pays de tronçais

OBJECTIF

Donner accès au public à des informations concernant la forêt de Tronçais, la vie de la forêt, le terroir et le bois d'œuvre de renommée internationale.

DESCRIPTION

Les différentes actions menées sur Tronçais méritent d'être plus largement connues du public. Il serait pertinent de poursuivre et développer une communication multiple, diversifiée et partagée : Les communes communiquent vers leurs administrés (site internet, bulletin municipal, etc.), l'Office de Tourisme est la vitrine du territoire pour les visiteurs extérieurs, les tour-operators et les éditeurs de guide touristique informent de façon générale, la Société des Amis de la Forêt de Tronçais communique via son bulletin annuel, l'ONF apporte de l'information via la signalétique en forêt et son site internet, etc.

. Tous les acteurs gagneraient à créer des passerelles entre leurs vecteurs de communication en mettant des renvois réciproques (liens internet, références de publication, QR Code, etc.).

. Le kiosque du Rond Gardien, situé sur le carrefour éponyme qui représente la carte d'identité de la forêt de Tronçais, est un point d'informations essentiel. Il constitue le relais in situ de l'Office du Tourisme. Il pourrait porter davantage d'informations d'actualité.

. Les éditions régulières par la SAFT de son bulletin et de la carte de la forêt de Tronçais doivent d'être poursuivies. Une édition dématérialisée pourrait être étudiée.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Communication de la part de chaque membre du COPIL	Office du tourisme	Membres du COPIL	Tableau de suivi des communications réalisées
Liens entre les sites Internet	ONF	Acteurs ayant un site internet et communiquant sur Tronçais	Liens créés
Mise à jour d'informations d'actualité au Rond Gardien	Office du tourisme	ONF	
Edition régulière de la carte (+ édition dématérialisée)	SAFT	ONF	

Fiche action n°6

Animations et évènements pour mieux faire connaître la forêt de Tronçais

Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire



Baptême du chêne François Péron

OBJECTIF

Proposer des animations au public afin de mieux faire connaître la forêt de Tronçais, notamment sur son rôle d'école de sylviculture.

DESCRIPTION

Au-delà des équipements matériels, l'accueil du public passe nécessairement par une offre d'animations et d'évènements. Cette offre d'animations et d'évènements doit être élaborée localement entre les différents acteurs locaux susceptibles d'apporter leur expertise (office du tourisme, ONF, CAP Tronçais, associations locales, etc.).

Cette offre doit répondre à des demandes de la population locale (scolaires par exemple) et à des demandes touristiques (animations estivales, par exemple).

Les animations autour de la sylviculture pourront idéalement se réaliser à la futaie Buffévent (Cf. schéma d'accueil et fiche action n° 1).

Il est pertinent d'envisager le développement d'applications numériques consultables sur smartphones. Une application autour du thème « une école de sylviculture » pourrait constituer une offre différente pour faire découvrir la forêt et les différents stades de la futaie régulière.

Une autre application permettrait de proposer une découverte ludique et animée des statues de Forest'art.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Animations guidées	Office du Tourisme	CAP Tronçais, ONF, associations locales	Nombre d'animations guidées réalisées
Développement d'une application numérique pour Smartphones	Office du Tourisme	ONF, SAFT	Application développée

Fiche action n°7

Animation de la démarche « Forêt d'Exception® »

Orientation stratégique : Tronçais, découverte d'une forêt reliée à son territoire



Logo « Forêt d'Exception® » pour les candidats au label

OBJECTIF

Assurer le suivi de la mise en œuvre des actions du contrat de projet

DESCRIPTION

Les actions du présent contrat de projet sont multiples, avec : des acteurs divers impliqués dans les projets, des durées variables dans leur mise en œuvre, une complexité plus ou moins importante selon les sujets.

Une telle programmation d'actions nécessite donc d'être suivie par un responsable. Ce suivi permettra d'impulser, de relancer, d'accompagner, de formaliser, de communiquer, de rendre compte aux membres du COFIL (comité de pilotage), d'évaluer le niveau d'avancement.

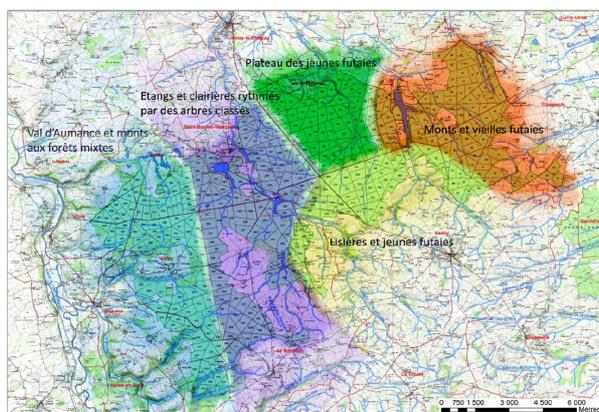
Au-delà du suivi du contrat de projet, cette animation a également pour objectif l'obtention du label « Forêt d'Exception® », via la rédaction du dossier de candidature au label.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Dossier de candidature : rédaction, relecture et présentation au niveau national	ONF	Membres du COFIL	Obtention du label Forêt d'Exception®
Animation de la démarche et mise en œuvre du contrat de projet	ONF	Membres du COFIL	. tableau de suivi des actions du contrat de projet . compte-rendu des réunions du COFIL

Fiche action n°8 Etude et mise en œuvre du plan de paysage

Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique



Carte des unités paysagères (Elise Magnien – ONF)

OBJECTIF

Disposer de mesures de gestion à moyen terme afin d'atténuer les changements paysagers liés à la sylviculture.
Communiquer sur les actes de gestion qui peuvent avoir un impact sur le paysage.

DESCRIPTION

Le paysage constitue un enjeu important en forêt de Tronçais.
La réalisation d'un document spécifique sur le paysage permettra de définir des préconisations de gestion. Ce document se nommera « plan paysage ».

Le « plan paysage » comprendra un diagnostic de la situation, la définition des enjeux, et un programme d'actions à mener à court et moyen terme. Le programme d'actions pour le paysage est cadré par le « plan paysage » en cours de finalisation.

L'ONF informera les partenaires et le public sur les opérations sylvicoles susceptibles de les d'interpeller.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Elaboration du plan paysage	ONF	DREAL	Rapport écrit du « plan paysage »
Mise en œuvre du plan paysage	ONF	Selon les actions identifiées	Tableau de suivi des actions du « plan paysage »

Fiche action n°9

Connaissance et préservation du patrimoine historique et archéologique

Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique



Font de viljot - Alain Blumet, ONF

OBJECTIF

Connaître et protéger les sites archéologiques et le petit patrimoine historique (fonts, bornes, panneaux émaillés).

DESCRIPTION

La forêt regorge de richesses patrimoniales multiples. Les « fonts » (fontaines aménagées) en sont un exemple remarquable. Ce patrimoine mérite d'être entretenu. Parmi la cinquantaine de fontaines, il peut être judicieux d'envisager une plus grande valorisation de celles proches des sites d'accueil majeurs (Cf. schéma d'accueil).

La présence humaine sur Tronçais est connue de longue date. Des études archéologiques ont déjà été menées sur le territoire. Ces études étaient ciblées sur des sites identifiés.

En mars 2016, avec le concours financier de la DRAC Auvergne, la télédétection par laser ou LiDAR (light detection and ranging) a été réalisée avec un laser aéroporté sur l'ensemble de la forêt. Après une longue analyse des données (qui reste à mener), elle permet une connaissance fine des variations de relief au sol, ce qui peut conduire à une analyse de sites archéologiques méconnus.

Les actions à mener sont donc :

- Recenser et cartographier les sites archéologiques, via la technique LiDAR
- Définir des règles de préservation des sites
- Mettre en valeur / rénover certaines fonts
- Valoriser le travail de recensement des anciennes bornes (relevés GPS réalisés par la SAFT), notamment via une cartographie informatique
- Recenser et préserver les panneaux émaillés en forêt de Tronçais

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
LiDAR	SAFT	ONF, L Laüt (université Paris I)	Rapport
Règles de préservation des sites	DRAC	ONF, cercle archéologique, SAFT, L Laüt (université Paris I)	Règles présentées
Fonts, bornes, panneaux émaillés	SAFT	ONF	Inventaires réalisés ; actions identifiées

Fiche action n°10 Gérer et protéger les arbres remarquables

Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique



Chêne remarquable Charles-Louis Philippe - Alain Blumet, ONF

OBJECTIF

Gérer et protéger les arbres remarquables de la forêt de Tronçais.

DESCRIPTION

Une quarantaine d'arbres remarquables existe en forêt domaniale de Tronçais.

Comme Yves LE JEAN l'indique dans le bulletin n°61 de la Société des Amis de la Forêt de Tronçais : « les grands chênes de Tronçais ne sont pas seulement un trait d'union entre le ciel et la terre, comme disait Jacques Chevalier, ils sont aussi un lien entre la forêt et son territoire, entre le forestier, les habitants, les visiteurs. Ils sont consensuels, appréciés de façon universelle. ».

Ainsi, la réalisation d'un plan de gestion des arbres remarquables permettrait d'avoir une approche globale et cohérente pour ce patrimoine vivant. Il pourrait inclure une action de protection autour d'arbres remarquables afin de préserver leurs racines d'un piétinement excessif (Stebbing, Saint-Louis, Carré, Sentinelle, Jumeaux, St-Jean-de-Bouis, C.-L. Philippe, E. Guillaumin, la Résistance). Il pourrait également prévoir l'abandon de la signalisation des arbres morts (chêne de Montaloyer et Jacques Chevalier). Il pourrait intégrer les modalités voire les choix de nouveaux arbres recrutés. Pour les arbres dépérissants, il devrait également prévoir une seconde vie au travers des produits d'excellence (tonnellerie). Par ailleurs, en lien avec le plan paysage (Cf. fiche action n°8), ce document gagnerait à prévoir une action particulière relative à la gestion des Ronds et collections botaniques (59 ronds à Tronçais).

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Plan de gestion	ONF	SAFT	Rapport

Fiche action n°11

Plan de gestion des réserves biologiques

Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique



Inventaire naturaliste, piège à capture d'insectes - Nathalie Pétreil, ONF

OBJECTIF

Doter les réserves de la forêt d'un plan de gestion à jour.

DESCRIPTION

Une réserve biologique est un statut particulier en forêt publique qui permet une gestion adaptée d'une zone représentant un patrimoine environnemental fort.

La forêt domaniale de Tronçais compte deux réserves biologiques :

- La Réserve Biologique Intégrale (RBI) de Nantigny. Elle dispose d'un plan de gestion qui précise insuffisamment le suivi à y faire. Il convient de renouveler ce plan de gestion pour disposer d'un document plus précis.
- La Réserve Biologique de la futaie Colbert. Aucun plan de gestion n'existe à ce jour pour définir les règles de gestion. Les règles actuelles sont définies dans l'aménagement forestier. Il convient donc d'établir un plan de gestion.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Plan de gestion de la futaie Colbert	ONF	Comité scientifique des réserves	Document de gestion
Plan de gestion de la RBI de Nantigny	ONF	Comité scientifique des réserves	Document de gestion
Signalétique en futaie Colbert	ONF		Photos des installations

Fiche action n°12 Protection des espèces patrimoniales

Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique



Suivi de nichoirs à chauve-souris - Alain Blumet, ONF

OBJECTIF

Protéger particulièrement les espèces rares et à fort intérêt patrimonial.
Mobiliser les données pour mieux connaître et gérer.
Présenter au public les résultats des inventaires de la biodiversité réalisés depuis 2009.
Assurer la synergie avec les politiques de l'Etat en matière de préservation (habitats, espèces)

DESCRIPTION

La forêt domaniale de Tronçais fait environ 10 500 ha. L'occupation de la forêt sur ce territoire est ancienne. Tronçais est une source importante de biodiversité.

Dans le domaine des espèces patrimoniales, une première action consistera à faire un inventaire des types de données naturalistes existantes et connues par des acteurs divers (ONF, CSA, FAN, LPO, etc.). Ensuite, les autres actions principales seront les suivantes :

- Avifaune : protection d'aires d'espèces sensibles, dans le cadre d'un partenariat entre l'ONF et la LPO (ligue de protection des oiseaux).

Pour les espèces plus banales, notamment les passereaux, la création et l'entretien des cloisonnements dans les parcelles ligneuses et semi-ligneuses (hors fougère donc) s'effectueront entre le mois de juillet (si possible en août) et le mois de mars (sauf conditions exceptionnelles : météo, protection des sols, etc...). Pour les parcelles concernées par les espèces figurant aux prescriptions environnementales, les clauses de protection seront systématiquement activées dès lors que leur présence sera avérée (engoulement d'Europe, rapaces, etc...)

- Chiroptères : amélioration des connaissances, et gestion adaptée à la préservation des espèces. Le partenariat ONF-Chauve-Souris-Auvergne (CSA) sera poursuivi et renouvelé. Entretien des gîtes artificiels à chiroptères (nichoirs, aqueducs, maisons, etc.)
- Insectes : chercher la présence du criquet des ajoncs (*Chorthippus binotatus*) et amplifier la politique de maintien de bois morts y compris âgés.
- Flore : restauration des landes humides (bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*))
- Faune aquatique et amphibiens : suivi de l'écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) et autres espèces patrimoniales dont le sonneur à ventre jaune (*Bombina variegata*)

Toutes les autres associations de Protection du Patrimoine Naturel seront associées si elles le souhaitent, au-delà des partenaires cités ci-dessus.

Il est également important de faire connaître le travail réalisé en forêt sur ce thème. Des conférences et animations seront organisées pour présenter au public le travail réalisé.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires	Indicateur de suivi
Avifaune	ONF	LPO, Fédération Allier Nature (FAN)	Rapports
Chiroptères	ONF	CSA, FAN	Rapports d'études. Gîtes artificiels entretenus
Insectes	ONF	AN	Rapport d'études ; plan de gestion de la rés. bio. Colbert
Flore (bruyère à quatre angles)	ONF	. Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier . Conservatoire Botanique National du Massif Central, FAN	Travaux de restauration réalisés, rapport d'études
Ecrevisse à pattes blanches	Fédération dép. de pêche et de protection du milieu aquatique	ONF, FAN, ONEMA	Rapport d'études

Fiche action n°13 Connaissance et gestion des milieux écologiques particuliers

Orientation stratégique : Tronçais, gestion d'un patrimoine forestier unique



Rossolis à feuilles rondes, plante carnivore d'insectes des milieux humides - Alain Blumet, ONF

OBJECTIF

Gérer en faveur de la biodiversité les milieux humides ainsi que les 30 ha de milieux ouverts (sans vocation forestière : 15 prés ou friches).
Assurer la synergie avec les politiques de l'Etat en matière de préservation des habitats et des espèces (Natura 2000 notamment)

DESCRIPTION

La forêt de Tronçais est majoritairement composée de chênes. Cela étant, sur 10 500 ha, la forêt domaniale recouvre également d'autres milieux diversifiés, à valoriser. Ces milieux représentent un enjeu de connaissances, et un enjeu de gestion raisonnée :

- Milieux humides : il est nécessaire de formaliser les connaissances, par une cartographie des mares, ruisseaux, zones humides, fossés, fonts. [bases : Base de Données Carthage, données CEN (mares) et ONF (Base de Données Naturalistes), CAP Tronçais (amphibiens), PNA Sonneur (via CEN Auvergne)], ONEMA
Un plan d'action sur les mares (restauration/création) est réalisé ensuite.
- Milieux ouverts : comme pour les milieux humides, il serait judicieux de formaliser l'état des lieux, puis de préciser l'intérêt de chacune de ces zones au titre de la biodiversité. Ensuite, il serait pertinent de définir des règles de gestion et éventuellement de restauration pour chacune de ces zones. Parmi ces zones, une lande humide comportant de la bruyère à quatre angles (*Erica tetralix*) au rond de la Cave mériterait d'être entretenue.

Par ailleurs, il convient de préserver les habitats d'intérêt communautaire, via la prise en compte dans la gestion forestière du document d'objectifs Natura 2000 du site "Forêt de Tronçais". Les actions menées au titre de Natura 2000 feront l'objet d'une présentation dédiée.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Milieux humides : cartographie	ONF	SAFT, ONEMA (cartographie déjà disponible)	Carte éditée
Milieux humides : plan d'action	CEN	ONF	Présentation du plan d'actions
Milieux ouverts : étude et règles de gestion	CEN	ONF	Présentation des règles de gestion
Natura 2000	ONF	CSA, CEN Allier	Présentation des actions engagées

Fiche action n°14 Communication sur « Tronçais, un terroir et un bois d'œuvre de renommée internationale »

Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception



Tronçons de chêne à merrains avant fendage
- Thierry Lacroix



Barriques, tonneaux dans un entrepôt avant expédition – Thierry Lacroix

OBJECTIF

Développer une communication sur le thème « Tronçais, un terroir et un bois d'œuvre de renommée internationale »

DESCRIPTION

Tronçais est un fabuleux étendard pour symboliser la valorisation du bois en tonnellerie. Le bois de Tronçais contribue à la vinification des plus grands vins. Le vin devient alors le produit d'un subtil mélange de terroir : terroir viticole, mais aussi terroir forestier de Tronçais à la source des fûts de chênes qui élèvent le vin.

Cette histoire et ce patrimoine gagnent à être davantage exposés. La qualité des bois de Tronçais est largement connue au sein de la filière, mais pas auprès des autres publics. Un partenariat avec des entreprises locales ou plus lointaines de toute la filière permettrait une communication depuis la forêt jusqu'au tonneau, puis jusqu'au vin.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Communication sur « Tronçais, un terroir et un bois d'œuvre de renommée internationale »	ONF	Acteurs de la filière bois (merranderie, tonnellerie, ...) Office du tourisme	<ul style="list-style-type: none"> . une animation construite, de la forêt à la merranderie . un support de communication sur le sujet

Fiche action n°15 Mieux connaître les chênes de Tronçais : recherche sur la génétique des chênes

Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception



Recherche dans le laboratoire du Conservatoire génétique des arbres forestiers - Jean Paul Mangin

OBJECTIF
Accompagner le travail engagé par la recherche visant à mieux connaître la génétique du chêne, voire à permettre une traçabilité du chêne de Tronçais au sein de la filière bois.

DESCRIPTION
Des travaux de recherche sont actuellement en cours sur la génétique des chênes, dans un double objectif : améliorer nos connaissances sur le chêne et sur sa capacité d'adaptation au changement climatique ; permettre une traçabilité du chêne au sein de la filière bois.
La fiche action vise à accompagner ces deux démarches novatrices dont les résultats concernent directement la forêt de Tronçais.

MISE EN ŒUVRE			
Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Accompagner et communiquer sur les travaux de recherche menés	ONF	INRA, acteurs de la filière bois	

Fiche action n°16 De nouvelles données forestières grâce au LiDAR

Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception

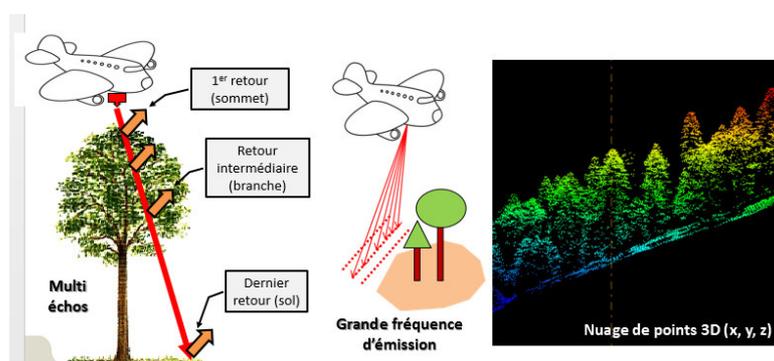


Schéma du LiDAR et de l'exploitation des données pour la forêt

OBJECTIF

Poursuivre le développement technique de la sylviculture sur Tronçais, par des connaissances forestières nouvelles issues de techniques expérimentales (exploitation de données LiDAR).

DESCRIPTION

En mars 2016, la télédétection par laser ou LiDAR (light detection and ranging) a été réalisée avec un laser aéroporté sur l'ensemble de la forêt. Après une longue analyse des données (qui reste à mener en 2017), elle permet une connaissance fine des variations de relief au sol, ce qui peut conduire à une analyse de sites archéologiques méconnus (Cf. fiche-action 9). De plus, le LiDAR permet d'apporter des informations nouvelles pour le gestionnaire forestier (exploitation de données forestières).

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Exploiter les données forestières, suite au vol LiDAR	ONF	Centre Régional Auvergnat d'Information Géographique Programme Liadrachéo ; SAFT, Service Recherche et Développement de l'ONF	Nouvelles données forestières

Fiche action n°17 Suivi de l'état sanitaire, gestion adaptée au dépérissement de la forêt

Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception



Etude de l'état sanitaire des chênes - Timothée de Ferrières, ONF

OBJECTIF

Dans un contexte de mortalité diffuse d'arbres dominants, suivre rigoureusement l'état sanitaire de la forêt pour préciser la gestion des peuplements dépérissant.

DESCRIPTION

Les acteurs du territoire ont pu constater la présence de chênes dépérissants en forêt de Tronçais. Dans un contexte global de changement climatique, cette situation interroge. En conséquence, il convient d'assurer un suivi de l'état sanitaire de la forêt, dans l'objectif de mener une gestion adaptée :

- Etude systématique sur une partie des vieux peuplements (choisis à dire d'expert pour la mortalité constatée), afin de déterminer la proportion de chêne sessile et de chêne pédonculé, ainsi que l'état sanitaire des arbres dominants.
- Une étude hivernale et une analyse à partir de photos satellites sont menées par le DSF (département santé des forêts) du ministère de l'agriculture.
- La mise en place de placettes permanentes pourra être étudiée, afin de permettre un suivi temporel de l'évolution des chênes.

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Etude estivale - hivernale	ONF	Département Santé Forêt	Rapport d'étude
Etude sur la génétique des chênes	INRA Bordeaux	ONF	Résultats d'étude

Fiche action n°18 Suivi des grands animaux et de leur impact sur le milieu

Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception



Jeune cerf avec ses biches dans un gagnage - Christian Pocachard, ONF

OBJECTIF
Suivre l'évolution de la population de grands animaux (cerfs).

DESCRIPTION
<p>Au début du XXe siècle, le cerf a été réintroduit en forêt de Tronçais. Comme dans beaucoup d'autres forêts françaises, l'espèce cerf s'est formidablement développée. Aujourd'hui, l'enjeu global est celui de l'équilibre agro-sylvo-cynégétique. Cet équilibre est recherché en concertation avec les différents acteurs du territoire.</p> <p>Au niveau forestier, des suivis sont mis en place et constituent des aides à la décision pour les gestionnaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'indice nocturne et au brame. - Mise en place d'enclos-exclos permettant de mieux évaluer l'impact des cervidés sur la biodiversité et sur les jeunes semis ou plants. - Canaliser la fréquentation au moment du brame du cerf et assurer l'information du public : étude d'un projet d'installation d'un mur de vision

MISE EN ŒUVRE			
Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Indice nocturne	ONF	Fédération départementale des Chasseurs, Société des Amis de la forêt de Tronçais Adjudicataires de chasse en forêt domaniale, naturalistes, riverains, Direction Départementale des Territoires, ONCFS, ...	Tableau de suivi historique de l'indice
Enclos-exclos	ONF	Adjudicataires de chasse en forêt domaniale	Tournée technique du comité de pilotage 5 ans après la mise en place des dispositifs
Mur de vision	Commune de Vitray	Fédération des chasseurs, ONF, SAFT	Analyse faite sur potentiel de mise en place

Fiche action n°19 Identification et suivi des espèces invasives

Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception



Renouée du Japon

OBJECTIF
Suivre l'évolution et, si possible, limiter l'extension voire faire régresser les espèces invasives.

DESCRIPTION
<p>Les espèces exotiques et invasives en forêt de Tronçais sont un risque de perte de biodiversité.</p> <p>Il importe donc de suivre l'évolution de ces espèces invasives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ambroisie à feuilles d'armoise (<i>Ambrosia artemisiifolia</i>) - Renouée du Japon (<i>Reynoutria japonica</i>) - Ecrevisse de Louisiane (<i>Procambarus clarkii</i>) et américaine (<i>Orconectes limosus</i>) - Raisin d'Amérique (<i>Phytolacca americana</i>) - Cerisier tardif (<i>Prunus serotina</i>) <p>Il est également fondamental d'informer le public sur ces espèces et les risques qu'elles engendrent. En conséquence, une communication est justifiée. Elle se concrétise par la diffusion de fiches des espèces envahissantes (disponibles auprès du Conservatoire botanique national ou de l'agence de l'eau Loire-Bretagne) auprès des intervenants en forêts et du public. De plus, les inventaires réalisés sur le terrain mériteront d'être transférés au Conservatoire Botanique National et à d'autres structures scientifiques (ex. : IRSTEA), pour contribuer à améliorer la connaissance sur la répartition de ces espèces et leur évolution.</p>

MISE EN ŒUVRE			
Actions	Pilote	Partenaires (techniques et/ou financiers)	Indicateur de suivi
Ambroisie à feuilles d'armoise	CAP Tronçais	Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Allier (CEN)	Pour chaque espèce, présentation de l'état des connaissances de la présence des différentes espèces. Transmission d'informations de terrain à des structures scientifiques (CBN, IRSTEA, etc.)
Renouée du Japon, cerisier tardif, raisin d'Amérique	ONF	IRSTEA	
Ecrevisse de Louisiane, écrevisse américaine	Fédéd. Pêche	ONF, fédération de pêche, ONEMA, CAP Tronçais	
Information – sensibilisation	CEN, Conservatoire Botanique National (CBN), IRSTEA	ONF, office du tourisme	

Fiche action n°20 Conservation du bois mort dans l'écosystème

Orientation stratégique : Tronçais, laboratoire de sylviculture pour un bois d'exception



Inventaire naturaliste, purge de la grume d'un chêne creux, lieu de biodiversité - Nathalie Pétreil, ONF

OBJECTIF

Augmenter le volume de bois mort, sur pied et au sol, sur l'ensemble de la forêt afin de préserver la biodiversité liée à sa présence.

DESCRIPTION

Le bois mort a longtemps été extrait de la forêt pour différentes raisons anthropiques. Pourtant, son intérêt dans l'écosystème est largement reconnu. Il contribue de façon significative à la biodiversité forestière. De nombreuses espèces, dites saproxyliques, dépendent du bois mort pour leur développement ou leur reproduction. Conserver davantage de bois mort en forêt constitue donc un intérêt écologique majeur. En pratique, les actions se traduiront par :

- Abandon de houppiers épars, hors régénération,
- Maintien d'arbres morts sur pied (éloignés des routes pour maintenir la sécurité du public et la qualité des paysages).
- Création d'îlots de sénescence

MISE EN ŒUVRE

Actions	Pilote	Partenaires	Indicateur de suivi
Abandon de bois mort	ONF	Chauve-Souris-Auvergne, Fédération Allier Nature	Densité de bois mort abandonné (en nombre/ha)
Arbres morts sur pied	ONF		Nombre / ha
Ilots de sénescence	ONF		Surface

Plan de financement

Le coût prévisionnel et estimé de chaque fiche-action est précisé dans le tableau de synthèse ci-dessous. Le total représente 1 à 1.2 millions d'euros.

La mise en œuvre des actions sera le résultat de différents investissements :

- Plusieurs actions seront le résultat d'une implication (en temps passé) par les acteurs du territoire : communication, information, animations-événementiel, valorisation des données LiDAR, valorisation du patrimoine bâti, culturel, actions intégrées dans la gestion forestière courante, itinéraires balisés (diagnostic, puis remise en place), etc.
- Une majorité des actions liées aux aménagements pour l'accueil du public sera réalisée dans le cadre de la charte partenariale signée entre la Communauté de Communes du Pays de Tronçais et l'ONF. En effet, ces actions sont liées à une politique de développement touristique local.
- Dans le domaine environnemental, les actions seront mises en œuvre : soit par des financements de niveau Etat ou Europe (ex. : contrats Natura2000 ; Mission d'intérêt général financée par l'Etat pour les réserves biologiques), soit par des actions volontaristes de l'ONF, soit par des conventions de partenariats entre l'ONF et des acteurs.
- Enfin, il est possible que certains actions emblématiques puissent être financées via un mécénat privé (à l'image du mécénat « Martell » en futaie des Clos, à Bercé)

Fiche action	Coût estimé et prévisionnel
Fiche action n°1 Futaie Buffévent : un aménagement pour magnifier l'histoire de la forêt, de la sylviculture, de ses produits	100 à 300 000 €, selon l'importance des aménagements prévus (études, travaux)
Fiche action n°2 Travaux d'aménagement de certains sites d'accueil du public	350 à 500 000 €, selon l'importance des dossiers engagés
Fiche action n°3 Elaboration et mise en œuvre d'un plan de circulation concerté	5 à 20 000 € (barrières, panneaux) selon résultats de la concertation (NB : temps passé compté en fiche 20)
Fiche action n°4 Gestion des itinéraires balisés en forêt	50 000 €, correspondant au temps valorisé pour mener cette action
Fiche action n°5 Communication sur « la vie de la forêt de Tronçais »	50 000 €, correspondant au temps valorisé pour mener cette action
Fiche action n°6 Animations et événements pour mieux faire connaître la forêt de Tronçais	50 000 €, correspondant au temps valorisé pour mener cette action

Fiche action n°7 Animation de la démarche « Forêt d'Exception® »	100 000 € (valorisation du temps passé)
Fiche action n°8 Etude et mise en œuvre du plan de paysage	10 à 50 000 € pour les actions dédiées (entrées forêts, ronds), mais certaines actions sont incluses dans la gestion courante menée par l'ONF
Fiche action n°9 Connaissance et préservation du patrimoine historique et archéologique	5 à 30 000 €, selon l'importance des projets engagés pour préserver le patrimoine
Fiche action n°10 Gérer et protéger les arbres remarquables	40 000 €. (estimation sur la base de 1000 € par arbre de travaux de mise en valeur)
Fiche action n°11 Plan de gestion des réserves biologiques	15 à 20 000 €
Fiche action n°12 Protection des espèces patrimoniales	5 à 50 000 €, selon l'importance des actions qui seront menées (contrat Natura2000...)
Fiche action n°13 Connaissance et gestion des milieux particuliers	15 à 20 000 €
Fiche action n°14 Communication externe sur « Tronçais, un terroir et un bois d'œuvre de renommée internationale »	10 000 €, correspondant au temps passé pour communiquer sur le sujet
Fiche action n°15 Mieux connaître les chênes de Tronçais : recherche sur la génétique	5 000 €, correspondant au temps passé pour valoriser les résultats de la recherche
Fiche action n°16 De nouvelles données forestières grâce au LiDAR	50-60 000 €, incluant le vol et le temps valorisé pour l'exploitation des données
Fiche action n°17 Suivi de l'état sanitaire, gestion adaptée au dépérissement de la forêt	5 à 20 000 €, correspondant au temps passé par le département santé des forêts pour le suivi sanitaire, et par l'ONF
Fiche action n°18 Suivi des grands animaux et de leur impact sur le milieu	5 à 10 000 €, sans compter l'ensemble du temps passé pour les indicateurs
Fiche action n°19 Identification et suivi des espèces invasives	Temps passé. Charge financière qui dépend des travaux éventuels d'éradication à engager
Fiche action n°20 Conservation du bois mort dans l'écosystème	5 000 € correspondant au temps dédié pour l'exploitation des données

Contrat de projet 2017 – 2021

Vue la charte nationale « Forêt d'Exception » qui fixe les principes fondamentaux de la démarche,

Vu le Protocole d'accord, signé en 2012, qui marque l'adhésion des signataires à la Charte Nationale, qui fixe les grandes orientations structurantes du projet et qui affirme la volonté d'aller au bout de la démarche,

Les signataires du présent contrat de projet conviennent de ce qui suit :

Article 1 – Objet

Les signataires du contrat de projet Forêt d'Exception de la forêt domaniale de Tronçais s'engagent, pour la période 2017 – 2021 (cinq ans), à rechercher conjointement les moyens techniques et financiers nécessaires pour mettre en œuvre les projets figurant dans la liste figurant en annexe, et détaillés dans les différentes fiches-actions, également en annexe.

Article 2 – Exécution

Le comité de pilotage est chargé de l'exécution du présent contrat.

Les membres signataires seront associés aux comités de suivi qui seront mis en place pour les actions le nécessitant.

Article 3 – Financement

Les porteurs des différentes actions s'engagent à rechercher les financements nécessaires à leur mise en œuvre. Le financement des projets de l'année sera confirmé chaque année lors du comité de pilotage.

Pour les projets le nécessitant, une convention complémentaire pourra être signée entre différents partenaires pour préciser les modalités du projet.

Article 4 – Travaux en forêt domaniale

Dans le cadre de l'exécution du contrat, les actions impliquant l'aménagement d'ouvrages ou la réalisation de travaux en faveur de l'accueil du public, du patrimoine culturel et naturel portant sur des terrains domaniaux se feront sous la maîtrise d'ouvrage de l'ONF. Des délégations temporaires de maîtrise d'ouvrage seront toutefois envisageables en fonction de la nature de ces travaux et du contexte de leur réalisation.

Article 5 – Suivi annuel

Le comité de pilotage est chargé de suivre l'avancement global de ces projets (tableau de suivi établi annuellement), et d'établir un bilan à la fin de la période de réalisation du contrat.

Article 6 – Modifications

Toute modification substantielle que le comité de pilotage souhaiterait apporter au contrat se fera sous la forme d'un avenant validé en comité de pilotage.

Article 7 – Litiges

En cas de litiges ou de difficultés qui pourraient s'élever à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat, les parties s'engagent conjointement à adopter un état d'esprit sincère et loyal pour œuvrer en véritables partenaires, à la recherche prioritaire d'une solution amiable.

Ils s'engagent pareillement, en cas de litige sérieux, à chercher à régler celui-ci par voie transactionnelle plutôt que par l'engagement d'une action en justice.

Si la résolution amiable en demeurerait toutefois impossible, les litiges seront portés devant le Tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Fait à le

La présidente de la communauté de communes du Pays de Tronçais,	Le président du Conseil Départemental de l'Allier	Le préfet de l'Allier,	Le directeur de l'agence Berry-Bourbonnais de l'ONF,
Le maire de Braize,	Le maire de Cérilly,	Le maire de Couleuvre,	Le maire d'Isle-et-Bardais,
Le maire du Brethon,	Le maire de Meaulne-Vitray,	Le maire de Saint-Bonnet-Tronçais,	Le maire d'Urçay,
Le maire de Valigny,	Le maire de Theneuille,	Le maire d'Ainay-le-Château,	Le maire d'Hérisson,
Le maire de l'Ételon,	Le maire du Vilhain,	Le maire de Saint-Caprais,	Mémoire de Cérilly et de ses environs,

Le président de la Société des amis de la forêt de Tronçais,	Le président du Comité départemental du tourisme de l'Allier,	Le président de l'Office de tourisme Aumance-Tronçais,	Le président du Comité départemental de randonnée pédestre de l'Allier,
Le président de la fédération Allier nature,	Le président du comité départemental de cyclotourisme,	Le président de la Ligue de protection des oiseaux Auvergne,	Le président de Chauve-souris Auvergne,
Le directeur de CAP Tronçais,	Le président du Syndicat des exploitants forestiers et scieurs de l'Allier,	Le président de la Fédération départementale des chasseurs de l'Allier,	Le président de la Fédération départementale de pêche de l'Allier,

Annexe – liste des abréviations

CAP Tronçais	Centre d'Activités du Patro de Tronçais
CBN	Conservatoire Botanique National
CEN	Conservatoire des Espaces Naturels
CNO	Comité National d'Orientation
COFIL	Comité de Pilotage
CSA	Chauve-Souris Auvergne
DSF	Département de la Santé des Forêts
DRAC	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DREAL	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
FAN	Fédération Allier Nature
FFRP	Fédération Française de Randonnée Pédestre
FFCT	Fédération Française de Cyclotourisme
GPS	Global Positioning System
INRA	Institut National de la Recherche Agronomique
IRSTEA	Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture
LiDAR	light detection and ranging
LPO	Ligue pour la Protection des Oiseaux
ONEMA	Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
ONF	Office National des Forêts
PDESI	Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires
PNA	Plan National d'Action
PR	Petite Randonnée
SAFT	Société des Amis de la Forêt de Tronçais
VTT	Vélo Tout Terrain